



2022 / 015

PROCES VERBAL DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONCEL SUR SEILLE

SÉANCE 02 MAI 2022

Le Conseil Municipal a été convoqué le 25 avril 2022 pour la séance du 02 mai 2022, 2022 à 20h00 en séance ordinaire, par Alain CHANE, le Maire.

ORDRE DU JOUR :

11 - 2022 Demande de subvention à la Région "Grand Est"

PROCÈS VERBAL

L'an deux mil vingt deux, le deux mai à vingt heures les membres du conseil municipal de la commune de Moncel-sur-Seille se sont réunis sur la convocation du Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Mesdames et Messieurs : Alain CHANE, Christine DUMAY, Angélique GAUVAIN, Aldo IANNI, Jean-Marc LESCURE, Loic MERCIER, Nicolas PERRIN, Fabien REFFI, Cédric TOUSSAINT, Vanessa THOUAILLE

Absents excusés : Monsieur Mathieu SESMAT donne procuration à Loic MERCIER
Monsieur Marc NASSAU donne procuration à Monsieur Alain CHANE
Monsieur Ernest BOUR donne procuration à Monsieur Alain CHANE

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance, pris au sein du conseil municipal ; Jean-Marc LESCURE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptés.

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande si le compte rendu du conseil municipal du 11 avril fait l'objet d'observations. Aucune observation n'étant émise, le procès verbal est adopté.

7.5 Subventions

12 - 2022 Demande de subvention à la Région "Grand Est

Monsieur le maire présente au Conseil Municipal le programme de travaux de rénovation énergétique et thermique de la salle polyvalente .

Le but de ces travaux consiste à améliorer le cadre de vie, le confort acoustique et thermique des usagers, habitants, associations du village et associations extérieures.

séance du 02 mai 2022



2022 / 016

Il s'agit notamment d'effectuer des travaux d'isolation, de remplacement des menuiseries et de radiateurs électriques.

L'objectif poursuivi est de diminuer le coût énergétique de ce bâtiment très utilisé.

Monsieur le Maire présente les devis qu'il a recueilli pour ce projet dont le montant total s'élève à 80 328,50 € HT.

Il informe l'assemblée que ce projet est susceptible de bénéficier de l'aide de la Région Grand Est dans le cadre du dispositif de soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- **APPROUVE le projet** à l'unanimité.

- **DÉCIDE** de réaliser les travaux de rénovation thermique et énergétique de la salle des fêtes tels que définis ci-dessus.

- **ACCEPTE** les devis présentés dont le montant s'élève à 80 328,50 € HT.-

- **SOLLICITE** le soutien de la Région GRAND EST pour ce projet

Plan de financement prévisionnel prévu:

Coût prévisionnel: 80 328.50€ HT

Région GRAND EST : 16 065.70€ HT

ETAT (DSIL 2021): 19 211.20€ HT

La séance est levée à 20h30.

Les délibérations suivantes ont été prises

	<i>12 - 2022 Demande de subvention à la Région "Grand Est "</i>	



2022/017

SIGNATURES

Alain CHANE. Le maire

Ernest BOUR

Christine DUMAY

Angélique GAUVAIN

Aldo IANNI

Jean-Marc BESCURE

Loic MERCIER

Marc NASSAU

Mireille PICARDAT

Nicolas PERRIN

Fabien REFEI

Mathieu SESMAT

Vanessa THOUAILLE

Cédric TOUSSAINT